

Mise en ligne : 7 avril 2014.  
Dernière modification : 19 juillet 2019.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

**L. ROUFF, Paris**  
fabrique et vente de lingerie de luxe  
filiale de la Grande Maison de blanc  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Grande\\_Maison\\_de\\_Blanc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Grande_Maison_de_Blanc.pdf)

S.A., mars 1925.

L. Rouff  
(*Le Journal des finances*, 8 mars 1929)

Les actions L. Rouff, introduites le 14 février au Parquet au cours de 590 fr., se traitent actuellement vers 690.

Cette société a été constituée fin mars 1925, pour prendre la suite d'une affaire de lingerie de luxe ; elle a pour objet la fabrication et la vente de trousseaux, layettes, broderie, lingerie, dentelles, costumes de dames et d'enfants, linge de table, de corps et de maison, et toutes fournitures se rapportant à l'ameublement, la literie, la décoration et l'habillement. Ses établissements industriels et commerciaux se trouvent à Paris, Cannes, Nice, Vichy, Vittel, Contrexéville, Plombières et Bains-les-Bains. La maison de Paris a été transférée dernièrement de la rue Royale à l'avenue des Champs-Élysées, dans des locaux plus spacieux et plus luxueux, en vue de nouveaux développements. La société a créé deux filiales, Rouff-Angleterre et Rouff-Sud-Ouest, et elle possède des intérêts dans une société de couture, Maggy-Rouff\*.

Le capital, fixé à l'origine à 5 millions, a été porté à 7.500.000 fr. en mai 1928, et à 10 millions en juillet 1928. Il se compose de 40.000 actions de 250 fr. Il n'existe pas d'autres titres à rémunérer. Des parts qui avaient été créées en règlement d'apports ont été annulées.

Les bénéfices appartiennent donc intégralement aux actionnaires, sauf 10 % de tantièmes prélevés après attribution aux actions d'un premier intérêt de 6 % et dotation aux comptes de prévoyance.

Pour l'exercice dernier, clos le 30 septembre 1928, les bénéfices ont atteint 1.503.154 francs, après 557.267 fr. d'amortissements. Le dividende fixé à 42 fr. 50, a absorbé 1.412.250 francs avec les tantièmes. Précédemment, les résultats avaient été entièrement affectés aux amortissements et réserves.

Le bilan fait ressortir une situation financière convenablement équilibrée. Le fonds de commerce, le matériel et les installations, les frais d'augmentation du capital sont entièrement amortis. Les immobilisations sont seulement représentées par les immeubles, dont la valeur d'origine était de 200.000 fr. et qui ne sont plus inscrits que pour 160.000 francs. Quant aux fonds de prévoyance, ils ont été portés, par la dernière répartition, à 4.743.580 fr., dont 2 millions de primes d'émission et un report à nouveau de 665.423 francs. D'autre part, en face de 2.205.541 fr. de comptes créditeurs, on trouve 1.152.354 fr. de titres en portefeuille, 4.601.755 fr. de marchandises, 5.190.993 fr. de débiteurs et grâce, en particulier, au produit de la dernière augmentation du capital, 7.250.268 fr. de disponibilités. La société possède donc actuellement une très large trésorerie qui doit lui permettre de poursuivre le développement de ses affaires.

---

L. Rouff  
(Société anonyme)  
(*Le Journal des chemins de fer*, 20 mars 1929)  
[colonne dédoublée]

Société anonyme française constituée le 27 mars 1925 pour 75 ans.

Siège social 136, avenue des Champs-Élysées, Paris.

Conseil d'administration : M. Fernand Rouff, prés. ; Édouard Worms [Grande Maison de blanc], vice-prés. ; Mme A. Rouff ; MM. Pierre Rouff, Marcel Bloch [Grande Maison de blanc], Charles Brunswick, Maxime Katz [Paris-Maroc, Grande Maison de blanc] ; Lucien Lévy, Théophile Picard, Établissements Samuels et Cie.

Commissaires des comptes : MM. Pape et Barrault.

Capital social actuel : 10 millions en 40.000 act. de 250 fr.

A l'origine 5 millions en 10.000 act. de 500 fr. ; porté à 7.500.000 en mai 1928 et à 10 millions en juillet 1928. En nov. 1928, les actions de 500 fr. ont été divisées en act. de 250 fr.

Actions : 40.000 act. de 250 fr. libérées et au porteur dont 2.200 act. d'apport et 37.800 act. souscrites en espèces. Sauf décision contraire de l'ass. gén., les act. ont un droit de préférence, en cas d'augm. de capital, à 90 % des nouvelles actions.

Parts de fondateur : Il n'en existe plus.

Obligations : Il n'en a pas encore été créé.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la rés. légale ; 2° 6 % aux act. Le solde à raison de 10 % au conseil et 90 % aux act.

Attributions au conseil : Jetons de présence, participation bénéficiaire comme ci-dessus et, sauf avis contraire de l'ass. gén., droit de préférence de 10 % dans les augm. de capital.

Année sociale close : 30 sept.

Assemblée générale ord. : Avant fin mars. Entrée : 10 act. Convocation 20 jours à l'avance. Dépôt 5 jours à l'avance. Une voix par 10 act. sans limitation.

Cotation : 40.000 act, de 250 fr., libérées et au porteur, cotées au Parquet, au comptant.

Service financier : Société Générale.

Sources documentaires : *B.A.L.O.* du 24 déc. 1928. Statuts. Avis et notice du Syndicat des agents de change de Paris. Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1927-1928.

---

Notice. — Cette société a repris la suite d'une maison de commerce de luxe (Les Fils de L. Rouff), ayant pour objet la lingerie, dentelles, habillement, etc., dont la maison principale était à Paris, 8, rue Royale, transférée, depuis peu, 136, avenue des Champs-Élysées.

En outre, la société exerce son commerce dans ses succursales de Cannes, Nice, Vichy, Vitel, Contrexeville, Plombières et Bains-les-Bains. Elle a une participation dans une affaire similaire à Biarritz (la Société L. Rouff Sud-Ouest), puis, dans la « Rouff Angleterre », ainsi que dans une maison de couture, « Maggy-Rouff », installée à la même adresse que le siège social.

Les apports, comprenant les deux immeubles de Plombières et de Bains-les-Bains, les fonds de commerce, baux, etc., ont été rémunérés par 2.000 act. de 250 fr., dont 600 à M. Pierre Rouff et 1.600 à M. Fernand Rouff, dont 200 en son nom personnel et 1.400 comme liquidateur amiable de la Société Les Fils de L. Rouff.

L'exercice 1927-1928, clos au 30 sept. 1928, s'est terminé par un bénéfice net de 1.563. 154 fr., après 557.266 fr. d'amortissements.

Augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, 661.831 fr., le solde disponible de l'exercice 1927-1928 a donc atteint 2.224.985 fr.

Les porteurs de parts de fondateur et bénéficiaires ayant, depuis la clôture de cet exercice, consenti bénévolement à l'annulation pure et simple de leurs droits passés et à venir, les bénéfices reviennent donc maintenant aux actions dans la proportion ci-dessus rappelée.

En conséquence, après 147.312 fr. de prélèvements de prévoyance, il a été voté un dividende de 30 fr. 10 (coupon n° 1) payable le 26 déc. 1928, tout en laissant un report à nouveau de 665.423 fr.

Les actions ont été introduites au Parquet, au comptant le 14 février 1929 à 590.

#### EXTRAITS DE LA PRESSE FINANCIÈRE INDÉPENDANTE

... Le rapport du conseil à la dernière assemblée annuelle a rappelé que les bénéfices des années antérieures avaient été employés à l'amortissement des immobilisations et à la constitution de réserves. En cours d'exercice, les diverses succursales ont été améliorées, et il a été loué, aux Champs-Élysées, des locaux plus spacieux que ceux précédemment occupés rue Royale, en vue de donner aux opérations sociales un plus grand développement. Enfin, avec le concours du concessionnaire de la Société à Biarritz, il a été créé une filiale sous la dénomination de L. Rouff Sud-Ouest.

Agence télégr. universelle,  
18 fév. 1929.

\*  
\* \*

... L'action introduite jeudi dernier s'est négociée à 590 francs, demandes réduites de 25 %. Elle s'est traitée hier à 594 fr. La maison jouit d'une excellente réputation et ce titre d'une société dont la contexture financière est satisfaisante, doit figurer honorablement parmi les autres valeurs du Parquet.

*La Vie financière*, 16 fév. 1929.

\*  
\* \*

... L'affaire est ancienne elle n'a pris la forme de société anonyme qu'en mars 1925.

Au point de vue commercial, elle occupe une place très en vedette dans la lingerie de luxe, a installé des maisons de vente à Paris et dans les villes énumérées dans les statuts.

... Les cours actuels pratiqués sur l'action (670 ne paraissent pas exagérés et les perspectives d'avenir et le développement de l'affaire permettent d'espérer une plus-value intéressante.

*Journal de la Bourse*, 23 fév. 1929

---

(*Le Journal des finances*, 30 août 1929)

La Grande Maison de Blanc s'est traitée à 1.710. Sa filiale, Rouff, a peu varié à 599.  
[...]

---

L. Rouff  
(*Le Journal des finances*, 22 décembre 1929)

Les actions de cette société qui ont été introduites au Parquet en mars dernier se traitent actuellement à 550 après avoir légèrement dépassé, au plus haut cette année, le cours de 700. Le titre a donc payé un tribut assez important à la baisse qui vient d'affecter le marché.

Rappelons que l'objet social est la fabrication et la vente de la lingerie en général, plus particulièrement de la lingerie de luxe, et de toutes fournitures se rapportant à l'habillement et l'ameublement. La société possède des magasins de vente à Paris et dans les grandes stations thermales et deux filiales, Rouff-Angleterre et Rouff-Sud-Ouest.

Avec un capital de 10 millions, l'entreprise a gagné 1.563.000 francs en 1927-28, bénéfice qui s'entend après 557.000 francs d'amortissements, et qui a permis la distribution d'un dividende de 42,50 par action absorbant 1.412.250 francs avec les tantièmes, mais laissant intact un report antérieur de 665.423 fr.

L'exercice au 30 septembre dernier s'est soldé par un bénéfice sensiblement égal au précédent : 1.966.000 francs, mais après 116.000 fr. seulement d'amortissements. Le dividende a été maintenu à 42,50 par action.

Au bilan, par suite de nouvelles extensions, les immobilisations sont évaluées 1.125.000 fr. contre 160.000 fr., après 1.084.000 fr. d'amortissements. On trouve au passif 4.078.000 fr. de réserves et 750.000 francs de provisions pour impôts. L'actif disponible est de 10 millions 956.000 francs, les marchandises sont décomptées 7.567.000 francs contre 4.601.000 fr. Les exigibilités n'excèdent pas 2.347.000 fr.

La société a donc conservé une situation financière convenablement équilibrée.

---

UNE INTRODUCTION PROBABLE  
(*Le Journal des finances*, 10 juin 1932)

La GRANDE MAISON DE BLANC est chancelante à 945.  
ROUFF, qui vient de transférer à Cannes son siège social, fait meilleure contenance à 115.

---

L. ROUFF  
[Desfossés 1956/2146]

S.A., 27 mars 1925.  
Cohen (Nam), 2146 (pdg L. Rouff).  
Dehez (Mme Agnès), 2146 (L. Rouff).  
Maman (Henri), 2146 (L. Rouff).  
Peyclet (Alb.), 2146 (L. Rouff).

Objet : magasins de confection-lingerie-trousseaux hte couture, etc., Nice, Vichy, Cannes. En 1932, la soc. a racheté les Maisons White House.

---